

De: SMIPAC <ceyrat@comint2.fr>
Envoyé: lundi 26 décembre 2022 20:50
À: sophie.drieux@mairie-arnaclaposte.com
Objet: SMIPAC - demande de contact



Bonjour,

Vos coordonnées :

Madame Sophie DRIEUX
Société : Mairie d'Arnac La Poste
Fonction : Maire
Votre téléphone : 0649757787
Votre E-mail : sophie.drieux@mairie-arnaclaposte.com

Votre message : *Je suis très favorable au projet d'extension du PAC et ce pour plusieurs raisons:*

- *Ce sont à ce jour plus de 170 emplois qualifiés de créer. Ce sont autant de familles qui vivent ici et qui contribuent à maintenir nos écoles et à faire vivre le commerce local. Avec l'extension, ce sera donc de nouveaux emplois directs et induits qui seront créés conduisant à l'installation de nouvelles familles sur notre territoire rural.*
- *De plus, l'environnement est pris en compte dans le projet d'extension du PAC. Les zones naturelles seront préservées et pas uniquement pour respecter la réglementation en vigueur mais également pour donner un cadre de vie et de travail agréable aux salariés.*
- *Le projet a également évolué pour prendre en compte la problématique agricole en réduisant les emprises et en compensant foncièrement et financièrement les agriculteurs impactés. Des entreprises fournissant des services ou des produits à l'agriculture sont déjà implantées sur le PAC.*
- *Et enfin, l'extension du PAC ne consommera en espace que ce qui est nécessaire, il limitera la création de nouvelles voiries et l'imperméabilisation qu'elles entraînent. L'énergie consommée sera produite et consommée localement quand le parc solaire produira.*

Le projet d'extension tel qu'il a été pensé est donc un réel projet de développement durable qui vise à développer sur notre territoire les activités économiques et sociales innovantes et créatives, tout en préservant l'environnement.

Cordialement,

SMIPAC

Ce message et toutes les pièces jointes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'en avvertir immédiatement l'expéditeur. Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite, sauf autorisation expresse. L'internet ne permettant pas d'assurer l'intégrité de ce message, SMIPAC décline toute responsabilité au titre de ce message, dans l'hypothèse où il aurait été modifié.